Envoyé en préfecture le 14/03/2022
Reçu en préfecture le 14/03/2022
Affiché le
ID : 059-215905142-20220314-2022006-BF

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT
D'AVESNES

CANTON DE
FOURMIES

Commune de ROUSIES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 MARS 2022

NOMBRE

L'an deux mil vingt-deux, le dix mars.

27 Le Conseil Municipal de la Commune de ROUSIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josiane SULECK, Maire.**

de présents **21** Etaient présent(e)s : Mme SULECK, M. LEBLANC, Mme MOUTON, M. FOUQUET, Mme PIERARD, M. PELERIAUX, Mme MAGINET, M. DEHONDT, M. TAVERNE, M. GERMAIN, Mme VERIE, M. LEBRUN, Mme DUBOIS B, M. LECERF, Mme CUSSENOT, M. LECOQ, Mme TAQUET, Mme DEVOS, M. HASSELIN, Mme DUBOIS G, M. BARSOUM.

De votants **25** Excusé(e)s avec pouvoir : Mme POTTIER pouvoir à M. LEBLANC, Mme TOUATI pouvoir à Mme CUSSENOT, M. MICHEL pouvoir à Mme MOUTON. Mme LABROY pouvoir à Mme SULECK.

Absente : Mme MAÎTREPIERRE.
Excusée : Mme LEBEGUE.

2022/006

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Un scrutin a eu lieu, Mme Suzanne CUSSENOT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 14 mars 2022 et que la convocation du Conseil a été faite le 2 mars 2022.

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la gestion de la dette, doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Ce rapport donne lieu à un Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) au sein de l'assemblée délibérante dans les conditions fixées par le règlement intérieur de la collectivité.

En conséquence, il est proposé au conseil prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu ce débat.

Le Conseil Municipal,

Ouï les exposés de sa Présidente et de madame Christine MOUTON, Adjointe aux finances.

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits .
Pour copie certifiée conforme.
Suivent les signatures.

VILLE DE ROUSIES (NORD)

Fait à Rousies le 14 mars 2022

Le Maire,

Josiane SULECK

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication